

le jeudi 17 juin 2004

10 h

Prière.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Stiles :

*62, Loi sur les embaumeurs, les entrepreneurs de pompes funèbres et les fournisseurs de services funèbres.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et moyennant le consentement unanime pour passer outre à l'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture et du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

Il est unanimement convenu de passer outre aux motions émanant des députés, auxquelles deux heures sont réservées.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur les coroners*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M. Steeves, adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 25

l'hon. M <sup>me</sup> Blaney	l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Huntjens
l'hon. E. Robichaud	l'hon. M <sup>me</sup> Dubé	M. Betts
l'hon. M. Mesheau	l'hon. M <sup>me</sup> Poirier	M. Malley
l'hon. M. Volpé	l'hon. M. Ashfield	M. Williams
l'hon. M. Lord	l'hon. M. Fitch	M. Carr
l'hon. M. Green	l'hon. M <sup>me</sup> Fowlie	M. Stiles
l'hon. D. Graham	l'hon. P. Robichaud	M. Holder
l'hon. M. Mockler	l'hon. M. Alward	M. C. LeBlanc
l'hon. M <sup>me</sup> MacAlpine		

## CONTRE : 21

M. McGinley	M. Ouellette	M. Arseneault
M. Allaby	M <sup>me</sup> Robichaud	M. Albert
M. S. Graham	M. Lamrock	M. A. LeBlanc
M. Haché	M. Targett	M. Paulin
M. Armstrong	M. Burke	M. Doucet
M. Landry	M. Murphy	M. Boudreau
M. Branch	M. Kenny	M. Brewer

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire et de suspendre la séance de 12 h à 13 h.

À 12 h, la séance est suspendue d'office jusqu'à 13 h.

13 h

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

À 15 h, le président du comité suspend la séance pour cinq minutes.

15 h 5

La séance reprend sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, M. Holder prend le fauteuil à titre de président du comité.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc reprend le fauteuil.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure habituelle d'ajournement et de lever la séance à 19 h.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ORDINAIRE 2004-2005		Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE</b>		
Services de gestion .....		3 958 000
Développement agricole et Innovation .....		18 933 000
Pêches, Aquaculture et Politiques .....		5 596 000
Moins : crédits législatifs .....		37 000
Votés .....		28 450 000
<b>MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI</b>		
Services généraux .....		69 534 000
Services d'apprentissage .....		3 302 000
Possibilités d'apprentissage pour adultes .....		3 386 000
Programmes de promotion des droits .....		974 000
Services du travail .....		1 657 000
Développement de l'emploi .....		22 771 000
Développement du marché du travail .....		91 960 000
Moins : crédits législatifs .....		37 000
Votés .....		193 547 000
<b>GOUVERNEMENT GÉNÉRAL</b>		
Commission du travail et de l'emploi .....		589 000
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>		
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE</b>		
Améliorations des biens immobiliers .....		300 000
<b>PRÊTS ET AVANCES</b>		
<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE</b>		
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick		1 600 000

---

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX

## AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Agriculture, Pêches et Aquaculture .....	1 100 000
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail .....	1 080 000

## AVANCES DE PETITE CAISSE

Agriculture, Pêches et Aquaculture .....	25 000
Formation et Développement de l'emploi .....	20 000

## STOCKS

Agriculture, Pêches et Aquaculture .....	1 000
Formation et Développement de l'emploi .....	1 250 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 19 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants,  
ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés  
sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 95 (16 juin 2004).